

**2 Politique**

**Parlement/Deuxième session ordinaire  
Les travaux s'achèvent aujourd'hui**

**Martina ADA METOULE**  
Libreville/Gabon

**APRES** quatre mois d'activités parlementaires, sénateurs et députés vont clôturer ce matin et l'après-midi, la deuxième session ordinaire dite budgétaire. Également, la première année parlementaire de la quatrième législature du Sénat. Une session qui aura été particulièrement chargée, et marquée par l'adoption de la loi de finances 2016, autant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat. L'audition des membres du gouvernement dans le cadre de l'examen de la loi des finances par les commissions des lois et des affaires administratives, chargés des droits de l'Homme, a permis l'élaboration d'un rapport examiné et adopté en séance



Photo : Aristide Moussavou

**Les députés, tout comme ...**

plénière. Au compte de l'année 2016, le niveau des ressources de l'Etat s'élèverait à la somme de 2625,9 milliards de francs contre 2651,1 milliards dans la loi des finances rectificative 2015, soit une baisse de 25,2 milliards liée à la réduction des ressources d'emprunt. Dans le souci de la réalisa-

tion des projets prioritaires du gouvernement contenus dans le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), le budget 2016 sera essentiellement consacré au secteur de la route, du sport avec les projets liés à l'organisation de la CAN 2017 et au BTP. Les autres décaissements concerneraient l'éducation et la formation

professionnelle, l'eau et l'électricité, la santé et les télécommunications. Parallèlement à l'examen de la loi des finances 2016, les élus nationaux ont, au cours de cette session dite budgétaire, examiné et adopté plusieurs projets et propositions de lois. On cite entre autres, le projet de loi portant révision du statut

général de la Fonction publique. La cérémonie de clôture de ce jour va porter sur le bilan de ladite session ordinaire, avec en point d'orgue les discours des présidents de deux Chambres du Parlement. Si du côté du palais Léon-Mba, Guy Nzouba Ndama mettra l'accent sur l'hommage du

défunt président du groupe parlementaire PDG, Luc Marat Abyla, décédé récemment, au Sénat, la présidente de cette institution, Lucie Milebou-Aubusson, épouse Mboussou, qui boucle sa première année d'exercice sur le plateau, ne manquera de revenir les grands moments de celui-ci.



Photo : Gaston Ngoubili

**...les sénateurs prennent leurs vacances aujourd'hui.**

**Présidence de la République/Direction générale du protocole et des cérémonies  
Cérémonie de présentation des vœux au président de la République**

*Programme des cérémonies de présentation des vœux à son Excellence, M. le président de la République, et la Première Dame*

**Mardi 05 janvier 2016**

Lieu de la cérémonie : salle d'apparat du 2e étage  
**08h45-09h45**

Accueil : Les membres du corps diplomatique accrédités au Gabon. Y assisteront :  
-M. Emmanuel Issoze Ngondet, ministre des affaires étrangères, de la Francophonie et de l'intégration régionale et certains responsables du ministère des affaires étrangères,  
210 personnalités attendues

**10h00:** Début de la cérémonie  
Hymne national

**10h10:** Allocution : Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du Maroc, son Excellence Ali Bojji, Doyen du corps diplomatique

**10h20:** Allocution de son Excellence Ali Bongo Ondimba, président de la République

**10h30 :** Fin de la cérémonie.

Après-midi  
Les membres du gouvernement et l'administration centrale, le gouvernorat de l'Estuaire, le Sénat, l'Assemblée nationale, la Cour constitutionnelle, le Corps judiciaire, le Conseil national de la communication (CNC), le Conseil économique et social (CES), les mairies, les confessions religieuses, les confédérations syndicales des travailleurs, la confédération patronale gabonaise, les personnels des forces de défense, de sécurité et des services rattachés, les organes de presse audiovisuelle et écrite, les personnels de la présidence de la république et des services rattachés.

Lieu de la cérémonie : salle des banquets

**Heures 13h15-14h45**

Accueil : -Les membres du Gouvernement et leurs conjoints ;  
-les responsables de l'administration centrale ;  
-le gouvernorat de l'Estuaire  
-le Sénat  
-L'assemblée Nationale  
-la Cour Constitutionnelle  
-le corps judiciaire ;  
-le conseil national de la communication  
-le conseil économique et social  
-les commissions indépendantes

- les mairies des communes de Libreville, Owendo et Akanda ;
- les confessions religieuses ;
- les confédérations syndicales des travailleurs ;
- la confédérations patronale gabonaise ;
- les personnels des forces de défense, de sécurité et des services rattachés ;
- les organes de presse audiovisuelle et écrite ( publics et privés) ;
- les personnels de la présidence de la République et des services rattachés.

Nombre de personnes attendues : 1500

**15h00 :** Début de la cérémonie  
Hymne national

**15h10 :** Les membres du Gouvernement et Ministres du gouvernement, leurs conjoints, les secrétaires généraux, les inspecteurs généraux, les directeurs de cabinets, les directeurs généraux, le gouvernorat de l'Estuaire.  
Allocution du : Pr Daniel Ona Ondo, Premier ministre, chef du Gouvernement

**15h15 : Le Sénat**  
Allocution de : Madame Lucie Milebou Aubusson épouse Mboussou, Président du Sénat.

**15h20 :L'Assemblée Nationale**  
Allocution de : Monsieur Guy Nzouba-Ndama, président de l'Assemblée Nationale.

**15h25 : La Cour Constitutionnelle**  
Allocution de : Madame Marie Madeleine Mborantsuo, Président de la Cour Constitutionnelle

**15h30 : Le Corps judiciaire**  
-Cour des Comptes  
-Cour de Cassation  
-Conseil d'Etat  
-Cour d'Appel  
-Cour de Sûreté de l'Etat

Allocution de : Monsieur Honoré Moundounga, Premier Président de la Cour de Cassation, Représentant le Corps Judiciaire

**15h35 : Le Conseil National de la Communication**  
Allocution de : Monsieur Jean François Ndongou, Président du Conseil National de la Communication

**15h40 : Le Conseil Économique et Social**  
Allocution de : Le Président par intérim du Conseil Économique et Social

**15h45 : Les Maires des Communes de Libreville, Owendo, Akanda et Les Chefs de Quartiers**  
Allocution de : Madame Rose Christiane Ossouka Raponda, Maire de la Commune de Libreville

**15h50 : Les Confessions Religieuses**  
Allocution de : Monseigneur Basile Mve Engone, Archevêque de Libreville, représentant les confessions Religieuses

**15h55 : Les Confédérations syndicales des Travailleurs**  
Allocution de : Monsieur le Représentant des Confédérations syndicales.

**16h00 : La Confédération Patronale Gabonaise.**  
Allocution de : Jean Bernard Boumah, président par intérim de la CPG, Représentant la Confédération Patronale Gabonaise.

**16H05 à 16h40 : Les personnels des Forces de Défense, de Sécurité et des Services rattachés**  
Allocutions de : Général de Corps d'Armée Auguste Roger Bibaye Itandas, Chef d'Etat-major Général des forces Armées gabonaises, suivi de celle du Général de Corps d'Armée, Jean Ekoua, Commandant en Chef de la Gendarmerie Nationale, du Général d'Armée Grégoire Kounga, Commandant en Chef de la Garde Républicaine et du Général de Brigade, Jean-Clotaire Thierry Oye Nzue, Commandant en Chef des Forces de Polices Nationales.

**16h25 : Les Organes de presse audiovisuelle et écrite (publics et privés)**  
Allocution de : Monsieur le représentant de la presse audiovisuelle et écrite.

**16h30 :** Les personnels de la Présidence de la République et des Services rattachés  
Allocution de Monsieur Etienne Massard Kabinda Makaga, secrétaire général de la présidence de la République.

**16h35 :** Allocution de son Excellence Ali Bongo Ondimba, Président de la République, Chef de l'Etat.

**16h40 :Hymne National**

Fin des cérémonies de présentation des vœux. Fait à Libreville, le 29 décembre 2015  
Le Conseiller spécial du président de la République, Chargé des questions de Défense, de Sécurité et du Protocole d'Etat.  
Général d'Armée Ibaba Alioune.